



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 MARS 2022

P.V. N° 122
Dossier N° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif au renouvellement de la convention cadre de prestations de formation entre les services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité de Paris,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre de prestations de formation entre les services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité de Paris, pour la période 2023-2027.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU